



### Zones et secteurs

Limites de zones et secteurs

### PRESCRIPTIONS

**Ponctuelles**

- Arbres isolés remarquables à protéger (L151-23 du CU al.1)
- Espaces boisés classés à conserver (L113-1 du CU)
- Changement de destination (L151-11-2° du CU)

**Linéaires**

- Chemins de randonnée
- Murs d'intérêt
- Marges de recul (L111-6 du CU)
- Linéaires commerciaux
- Voies et chemins d'intention
- Voies douces, chemins piétons à conserver et à créer
- Conditions de desserte
- Continuité végétale à planter : haies, arbres, massifs
- Symbolique des Haies en AVAP
- Espaces boisés classés à conserver (L113-1 du CU)
- Haies et alignements d'arbres à préserver (L151-23 du CU al.1)

**Surfactives**

- Périmètres d'OAP
- Secteurs avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques
- Zones non acidifiantes
- Espaces paysagers à préserver (L151-23 du CU al.1) - Parcs et jardins
- Emplacements réservés
- Terrains à vocation d'habitat dédié à la sédentarisation des gens du voyage
- Zones humides Code de l'environnement et zones humides fonctionnelles à protéger
- Espaces boisés classés à conserver (L113-1 du CU)
- Espaces paysagers à préserver (L151-23 du CU al.1) - Bois
- Éléments de patrimoine à caractère intéressant
- Éléments de patrimoine à caractère remarquable
- Plantations à réaliser
- Terrains cultivés non-bâti à protéger en zone urbaine (L151-23 al.2)
- Secteurs de continuités écologiques des cours d'eau

### Informations

**Surfactives**

- PRR - Protection forte
- PRM - Protection moyenne
- Atlas des zones inondables

#### Emplacements réservés

Code	Description	Surface
ER-1	Aménagement de voirie	100 m²
ER-2	Aménagement d'une station d'épuration	100 m²
ER-3	Aménagement de confort sur rue du Bricage / rue des Cordeliers	100 m²
ER-4	Aménagement d'une station d'épuration	100 m²
ER-5	Aménagement d'une station d'épuration le long de la 31e allée	100 m²
ER-6	Aménagement d'une station d'épuration le long de la 31e allée	100 m²
ER-7	Aménagement d'une station d'épuration le long de la 31e allée	100 m²
ER-8	Aménagement d'une station d'épuration le long de la 31e allée	100 m²
ER-9	Aménagement d'une station d'épuration le long de la 31e allée	100 m²
ER-10	Aménagement de voirie	100 m²
ER-11	Aménagement de voirie	100 m²
ER-12	Aménagement de voirie	100 m²
ER-13	Aménagement d'une station d'épuration "La Gole"	100 m²
ER-14	Aménagement d'une station d'épuration le long de la 31e allée	100 m²
ER-15	Aménagement de voirie	100 m²
ER-16	Aménagement de voirie	100 m²
ER-17	Aménagement d'une station d'épuration chemin rural n° 12 route de Merville	100 m²
ER-18	Aménagement de voirie	100 m²
ER-19	Aménagement de voirie	100 m²
ER-20	Aménagement de voirie	100 m²
ER-21	Aménagement de voirie	100 m²
ER-22	Aménagement de voirie	100 m²
ER-23	Aménagement de voirie	100 m²
ER-24	Aménagement de voirie	100 m²
ER-25	Aménagement de voirie	100 m²
ER-26	Aménagement de voirie	100 m²
ER-27	Aménagement de voirie	100 m²
ER-28	Aménagement de voirie	100 m²
ER-29	Aménagement de voirie	100 m²
ER-30	Aménagement de voirie	100 m²

#### Orientations d'Aménagement et de Programmation

Orientation	Description	Surface
O1	Argentre - Le Roll	5795 m²
O2	Argentre - Espace Neve	1130 m²
O3	Argentre - Rue de la	2381 m²
O4	Argentre - Les Crêpes	25039 m²
O5	Argentre - Montmarie	26428 m²
O6	Argentre - Le Roll	9233 m²
O7	Argentre - La Roche	1989 m²
O8	Argentre - Rivale de Merville	1436 m²
O9	Argentre - Le Roll	5218 m²
O10	Argentre - Rue de la	104229 m²
O11	Argentre - Rivale de Merville	4665 m²
O12	Argentre - Rivale de Merville	5795 m²
O13	Argentre - Rivale de Merville	126654 m²

